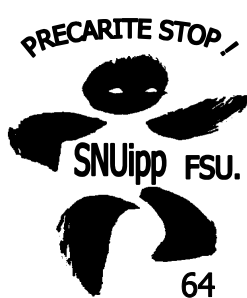


# école & syndicalisme



JANVIER 2009  
-Soldes-  
Evaluations CM2

## SNUipp 64

14, av. de Saragosse  
64 000 PAU  
tél. : 05 59 80 28 27  
Fax : 05 59 80 67 50  
Mail : [snu64@snuipp.fr](mailto:snu64@snuipp.fr)

### PERMANENCES

du lundi au vendredi  
de 14 à 17 heures.

### Site Internet

Vous trouverez en ligne toutes  
les infos d'actualité, les actions en cours,  
les infos administratives ...

[www.snuipp.fr/64](http://www.snuipp.fr/64)

# Spécial "évaluations"

**Au contraire de la météo** de ces derniers jours, c'est loin du système nordique éducatif (qui propose des progressions basées sur les réussites des élèves et ne pratique aucune notation avant la fin du collège et travaille avec des effectifs bien en dessous de 20 par classe) que la France se dirige. En témoin pour cette rentrée les évaluations CM2 (puis CE1 à venir) annoncées.

**Le secret** entretenu sur le contenu jusqu'à ces derniers jours, loin de créer un effet mystère stimulant, exacerbe les inquiétudes et les tensions.

## **C'est que ce n'est pas rien ces évaluations !**

**Des tests** « construits à partir des connaissances et des compétences légitimement attendues à ces niveaux de scolarité » qu'ils disaient...

**Des témoins** pour aider les équipes à construire un travail de compréhension des difficultés et de mise en œuvre des enseignements adaptés ?

## **Ou... plus que des évaluations, une véritable révolution vers une culture d'évaluation... Un pilotage de l'éducation par la performance plutôt que par la pédagogie.**

**Alors** que les critiques fusent en Angleterre et aux Etats Unis contre les excès des tests d'évaluation et leurs effets ségrégatifs, le France s'apprête à découvrir les rivages de la révolution libérale de l'école.

Car plus qu'une privatisation, la libéralisation de l'école ne serait-elle pas cette mise en concurrence avec un socle commun réducteur et discriminatoire ?

## **Ne bradons pas le service public d'éducation, même en période de soldes !**

**Le SNUipp-FSU64** propose un dossier de décryptage de ces évaluations qui dépassent les seuls collègues valeureux de CM2 (si ce n'est pas vous cette année, cela le sera l'an prochain.. ou de toute façon vous aurez votre part à l'échec attendu et vous prendrez place dans ce nouveau système scolaire), avec une consigne de non remontée à l'administration des évaluations et de passation exclusive des items des compétences étudiées.

**Il appelle également l'ensemble des collègues à se saisir des deux rendez vous unitaires de mobilisation de ce mois de janvier : les 17 et 29 janvier.**



**C'était annoncé : le Ministère lance l'opération « évaluation des résultats des élèves de CE1 et de CM2 ». Le SNUIPP 64 propose quelques éléments d'analyse du dispositif lui-même, de ses contenus, de ses finalités, de ce qu'il révèle de l'évolution de l'école.**

### **Le dispositif**

**L'enseignant de CM2** fait passer des épreuves écrites de maths et de français à tous ses élèves en respectant un protocole strict de passation et de correction .

*Passation du 19 au 23 janvier*

Les résultats sont saisis sur un fichier informatique.

**L'enseignant de CM2 reçoit ensuite individuellement les parents de CHAQUE ELEVE pour leur donner une information sur le niveau de leur enfant.**

*Cette information a lieu entre le 26 janvier et le 14 février .*

La procédure est habituelle et fait partie des gestes professionnels courants.

Imaginons une classe de CM2 avec 26 élèves ...

Une moyenne de 15 mn par élève représente 6 h 30 d'entretiens. En plus de la préparation de classe, de la classe elle-même, des animations pédagogiques, des concertations , des conseils et de l'aide personnalisée...

### **Le directeur**

**Télécharge le fichier,  
s'assure qu'il est bien rempli,  
convertit le format du fichier,  
transmet le fichier, etc...**

**Si le directeur est aussi enseignant de CM2 , il ou elle a tout gagné...**

### **La prime !**

400 € brut. Soit 336 € en salaire net. Imposables. Non comptabilisés pour la retraite. Non valables pour les enseignants ayant moins de 10 élèves dans le niveau concerné.

**Pour le SNUipp la revalorisation du métier passe par une véritable revalorisation des salaires et non par une multiplication des primes créant inégalités et divisions.**



## CHANGEMENT DE STATUT DES EVALUATIONS.

Depuis 1990 (évaluations CE2) les évaluations étaient présentées comme des outils permettant de mesurer les progrès et de programmer les apprentissages et les remédiations éventuelles.

**2009 ... des nêfles !...** les masques tombent. L'évaluation sert à mesurer un niveau à la fin de l'école primaire. Et pour qu'on ne puisse pas crier au rétablissement des examens d'entrée en 6<sup>e</sup> et pour pouvoir justifier les stages pendant les vacances de Pâques, , l'examen terminal a lieu en Janvier-Février.

**Pourtant les évaluations 2009 ( les Darcosettes disent certains) mesurent AUSSI bien d'autres choses.**

- **démontrer** par les résultats ( ce qu'ils appellent « pilotage » ) l'inefficacité de l'école primaire. Cette analyse a déjà été programmée dans les vœux du ministre, bien avant les résultats. **Mais peu importe, il ne s'agit pas d'honnêteté intellectuelle mais d'exercice du pouvoir.**

### A QUOI SERVENT LES DARCOSETTES ?

**Le Ministère a fait de la réussite de cette opération un enjeu majeur. Engagée depuis 2 ans dans ce qu'elle nomme « La bataille de l'école », l'UMP compte remporter une quadruple victoire :**

**justifier par ces résultats l'abandon du collège unique,** justifier les futures filières et la sélection à l'entrée de l'enseignement secondaire.  
« Tous les élèves ne sont pas capables » va remplacer le « comment rendre les élèves capables... »

- **démontrer l'inefficacité des maîtres :** de toute la chaîne d'enseignement, de la maternelle au CM2. Et donc l'inefficacité de la formation initiale, continue, l'inefficacité de toute l'organisation du métier ( recrutement, mouvement, mutations, rémunérations)..

- **reprendre le contrôle de l'appareil Éducation Nationale,** inspection, conseillers pédagogiques, dont la servilité n'est plus garantie du tout. Le Ministère ( dirigé par un IGEN ! ) sait très bien le pouvoir d'enterrement de réformes détenu par les corps intermédiaires.

**Donc : au pas !**

**Le ministère met tout en œuvre** ( surveillance des protocoles, surveillance de la surveillance -contrôle serré des IEN par les inspecteurs généraux- , dispositif informatique très décentralisé, prise de risques techniques excluant les grains de sable, secrets de polichinelle, menaces, carottes financières etc...) pour aboutir à ce qui **doit être un succès.**

**FACE AUX DIFFICULTES, AUX PRESSIONS, AUX MENACES, NE RESTEZ PAS ISOLÉS .**

**LA LUTTE COLLECTIVE REPOSE SUR L'ENGAGEMENT DE CHACUN DANS UN PROJET DEBATTU ET ELABORE ENSEMBLE.**

**Le succès du ministère, ce sera sa capacité à produire de manière instantanée des résultats justifiant sa politique.**  
**Quitte à les fabriquer ( nature des épreuves, choix des items, dates de passation ...)**

**LE SNUIPP-FSU 64 N'APPELLE PAS A LA FAUTE PROFESSIONNELLE INDIVIDUELLE .**

**IL PROPOSE:**

**La capacité d'auto-régulation de l'école primaire est étonnante et insupportable** pour les tenants de systèmes pyramidaux fondés sur l'autorité et la concentration du pouvoir.

**Pour s'améliorer** – car il est impératif de le faire- l'école primaire a-t-elle besoin de pratiques managériales centralisées ou de preuves de confiance ? A-t-elle besoin d'une formation professionnelle et humaine à l'exercice de ce singulier métier d'adulte ou d'une gestion déshumanisée ? La question est posée de manière partielle. Mais la partialité, on l'assume. Elle vaut bien celle des autres.

**- DE NE FAIRE PASSER AUX ELEVES QU'Y LES ITEMS RELEVANT DES COMPETENCES DEJA ETUDIEES**  
**-LE BLOCAGE COLLECTIF DE LA REMONTEE DES RESULTATS. (GARDER LES RESULTATS A L'ECOLE)**  
**LA RELATION AVEC LES PARENTS EST AINSI PRESERVEE. EN EFFET LES ENSEIGNANTS SERONT TOUJOURS DU COTE DES USAGERS DU SERVICE PUBLIC.**

# Evaluations : le SNUipp-FSU interpelle le ministre

Monsieur le Ministre,

**J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur l'évaluation CM2.** Vous avez annoncé que cette évaluation, qui remplace celles effectuées en début de 6<sup>e</sup>, était destinée à mesurer les acquis des élèves et à disposer d'un instrument de pilotage du système éducatif, du niveau local au niveau national et que toutes les compétences seraient évaluées.

**Si le SNUipp** est favorable à des évaluations qui visent à faire progresser les élèves et qui aident à la communication avec les parents d'élèves, nous tenons à vous faire part de nos vives inquiétudes vis-à-vis du dispositif prévu et du contenu des épreuves. Les résultats d'une évaluation peuvent en effet varier considérablement en fonction de la difficulté des exercices présentés et du mode correction utilisé.

**Comment évaluer sérieusement** la maîtrise de certaines compétences qui n'auront pas été étudiées à cette période de l'année ? Ainsi la maîtrise des fractions, des calculs d'aires ou du plus-que-parfait. De plus pourquoi évaluer en milieu de CM2 des compétences qui ne sont pas considérées comme exigibles dans le cadre du socle commun en 6<sup>e</sup> ? D'autre part le codage binaire retenu ( 1 : réussite ; 0 : échec) conduit à ne pas prendre en compte les réussites partielles : un élève qui répond correctement à 8 questions sur dix dans un item sera considéré en échec complet comme un élève qui ne produit aucun résultat exact. **Cherche-t-on ainsi à mettre en difficulté et à stigmatiser des élèves en établissant une évaluation « couperet » ?** S'agit-il pour le ministère de prouver que « les résultats de ( la seule !) école primaire ne cessent de se dégrader » comme vous l'affirmez dans vos vœux aux enseignants ?

**Cette conception de l'évaluation** est à l'opposé de celle en vigueur en Finlande qui s'appuie sur le repérage des réussites des élèves pour les faire progresser.

Nous tenons également à vous rappeler notre totale opposition à la publication des résultats école par école : le faible nombre d'élèves concernés dans de très nombreuses écoles comme la multiplicité des facteurs à analyser (environnement social, rôle de l'enseignant et de l'équipe pédagogique, activités péri-scolaires, histoire individuelle, ...) rendent extrêmement complexe toute interprétation de résultats. **Cette publication** entraînerait une concurrence entre écoles dont les conséquences seraient défavorables à l'ensemble des élèves.

**C'est pourquoi, Monsieur le Ministre,** nous souhaitons vivement que vous preniez en compte l'expérience professionnelle des enseignants et que vous engagiez une véritable concertation sur les évaluations à l'école.

**L'évaluation n' a d'intérêt** que si elle permet d'établir des informations sûres et adaptées. Le choix des exercices tels qu'ils sont actuellement connus, la date retenue comme les modalités de codage nous amènent aujourd'hui à vous demander le report de cette évaluation nationale.

Veillez recevoir, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments distingués.

Gilles MOINDROT  
Secrétaire général du SNUIPP-FSU

Un dossier « évaluations » avec les analyses de Rémi Brissiaud, François Jarraud, un article collectif du café pédagogique est disponible sur le site du SNUipp64

<http://64.snuipp.fr/spip.php?article1025>

